

Université Catholique de Louvain
Faculté des sciences économiques, sociales et politiques
Département des sciences de la population et du développement
Institut de démographie

**Cohabitation, "intimité à distance" ou isolement familial ?
Les rapports familiaux intergénérationnels aux âges élevés dans la
société portugaise**

Alice Maria Delerue Alvim de Matos

Membres du jury

Claude-Michel Loriaux (promoteur)
Albertino Gonçalves
Godelieve Masuy-Stroobant
Josianne Duchêne
Thérèse Jacobs

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences
sociales (démographie)

Mai 2007

Chapitre I

La transformation des structures démographiques et familiales des sociétés européennes

1.1 Introduction

Cette recherche commence par une réflexion sur la pertinence de garder les catégories statistiques du passé pour décrire le vieillissement démographique des sociétés actuelles et définir le groupe des personnes âgées.

Nous entamons ensuite la description du vieillissement de la population qui apparaît comme une tendance universelle qui se poursuit à des rythmes différents selon les pays. Nous explicitons les contours de ce processus de vieillissement à partir d'une analyse comparative entre le Portugal et l'ensemble des pays européens, d'une part, et les pays de l'Europe du Sud, d'autre part.

Pour expliquer le vieillissement démographique, nous faisons référence aux déterminants du phénomène et, sans prétendre entamer une discussion exhaustive à propos de ses conséquences, nous montrons les principaux défis économiques et sociaux qu'il soulève.

Le vieillissement démographique accompagne un changement profond des sociétés de l'Europe occidentale, à partir des années 60. Lesthaeghe et van de Kaa (1986) le désignent de deuxième transition démographique. Entre autres choses, elle est à l'origine de nouvelles configurations familiales et de la modification des structures des ménages dans lesquelles ont lieu les relations familiales intergénérationnelles qui constituent l'objet de cette recherche. Dans ce sens, il nous est avéré

important de décrire ici l'évolution des structures familiales et des structures des ménages qui comprennent une ou plusieurs personnes âgées. Notre analyse porte sur l'Europe, en général, et sur le Portugal, en particulier.

1.2 Les critères de définition de la catégorie des « personnes âgées »

Les représentations contemporaines de la vieillesse s'articulent autour de deux axes. Le premier présente la vieillesse de façon positive, associant à cette étape de la vie un temps de liberté et de loisir mais également de don vis-à-vis de la famille et de la société. Le retraité actif qui fréquente une université du 3^e âge, qui s'engage dans le bénévolat et se prédispose à aider ses enfants adultes en cas de difficultés et à garder ses petits-enfants, fait partie de cette représentation de la vieillesse. Au niveau économique, l'image de ces personnes âgées est également positive car elles sont considérées comme des consommateurs potentiels de biens et services spécifiques. À l'inverse de cette représentation de la vieillesse, on trouve l'image d'une vieillesse vécue dans la pauvreté, l'isolement social et la dépendance physique (Caradec, 2001 : 28-37).

Ces deux axes de représentation de la vieillesse renvoient à une dichotomisation de la dernière phase de la vie. Le « 3^e âge » correspondrait à l'image positive de la vieillesse tandis que le « 4^e âge » serait l'âge de l'isolement relationnel et des handicaps physiques et/ou psychiques. Cette représentation bipolaire de la vieillesse donne une

image erronée de la réalité, car elle induit l'idée que les jeunes retraités sont des citoyens engagés et que les personnes âgées deviennent dépendantes, à partir d'un certain moment.

Critiquer les représentations précédentes de la vieillesse implique qu'on s'interroge sur la catégorisation des personnes âgées en fonction du seul critère de l'âge chronologique. S'il a le mérite d'être simple, il a également le désavantage d'être trop simpliste si on le prend de façon isolée. Ainsi, certains auteurs ont essayé de définir la vieillesse à partir d'un « âge social ». Bourdelais (1993, cité par Caradec, 2001 : 55 et Fernandes, 2001 : 44) propose que l'âge d'entrée dans la vieillesse soit déterminé en fonction d'un état de santé moyen qui est défini par la moyenne pondérée entre 2 indicateurs : l'âge qui correspond à une espérance de vie de 10 ans et l'âge auquel correspond une probabilité de survie de 5 ans égale à la probabilité de survie de 5 ans, d'un homme de 65 ans, en 1985. Desesquelles (1998 : 189) propose également la définition d'un âge d'entrée dans la vieillesse « mobile », correspondant à un âge où l'espérance de vie vaut 10 ans. Avec ces indicateurs, la proportion de personnes âgées dans la population totale reste pratiquement inchangée au cours du temps, ce qui constitue la preuve, pour Bourdelais, de l'inexistence d'un vieillissement démographique qui a une connotation négative et empêche qu'on prenne conscience du changement de l'âge chronologique d'entrée dans la vieillesse.

Une deuxième proposition de définition d'un « âge social » a été présentée par Lalive d'Épinay et al. (1999). Elle repose sur le statut fonctionnel de l'individu, c'est-à-dire, sur sa capacité de réaliser les

activités quotidiennes de façon autonome. Cette définition permet d'éviter l'assimilation d'un âge chronologique à un statut fonctionnel. Le « 3^e âge » et le « 4^e âge », par exemple, ne seraient plus définis par un âge chronologique comme l'a fait, en 1993, la Commission Européenne dans le rapport sur l'Eurobaromètre relatif aux personnes âgées (1993 : 3 et 4)¹.

Dans le même sens que Lalive d'Épinay et al., les Nations Unies avancent le concept de « vieillissement actif » qui suppose le bien-être physique, psychique et social des personnes âgées². Ce concept formulé en 1982 (Plan International d'Action pour le Vieillissement, approuvé à Vienne en 1982, lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies) a été repris dans « Les principes des Nations Unies pour les personnes âgées » de 1991 (Résolution 46/91 de l'Assemblée Général des Nations Unies de 16/12/1991) et développé dans les documents préparatifs (surtout dans le document intitulé « Santé et vieillissement : un document pour le débat ») et dans les résolutions de la 2^{ème} Assemblée Mondiale sur le Vieillissement qui a eu lieu à Madrid en avril 2002³.

¹ Les auteurs du rapport proposent une distinction entre « 3e âge » (50-74 ans) et « 4e âge » (75 ans et plus) à la place d'une catégorisation beaucoup plus réductrice basée sur les notions de « vieux », « retraités » ou autres. Néanmoins, ils reconnaissent la non correspondance entre ces 2 catégories et le statut fonctionnel des individus.

² Le concept de « vieillissement actif » a remplacé celui de « vieillissement en bonne santé » qui était trop limité car axé sur la santé physique.

³ Les documents cités se trouvent répertoriés dans la bibliographie et peuvent être consultés dans les sites suivants :

- Nations Unies (1982), « Plan International d'Action pour le Vieillissement », <http://www.un.org/esa/socdev/ageing/ageipaa3.htm> (consulté en février 2004)
- Nations Unies (1991), « Principes des Nations Unies pour les personnes âgées », <http://www.un.org/spanish/envejecimiento/principios.htm> (consulté en février 2004)
- OMS (s.d.), « Santé et Vieillissement : un document pour le débat », <http://srv-tt.tt.mtas.es/imsero/saludyenvejec.doc> (consulté en mars 2005)

Le « vieillissement actif » s'appuie sur 3 axes fondamentaux :

- La santé et l'autonomie des personnes âgées ;
- La contribution productive des personnes âgées à la société (en activités payées ou non payées) ;
- La protection et les soins aux personnes âgées.

Il remplace la représentation des personnes âgées en tant que sujets passifs par une nouvelle image qui considère les aînés comme des individus qui participent au développement et bénéficient du développement de la société.

Dans les propositions de définition d'un « âge social » que nous venons de présenter, l'appartenance à un groupe d'âge ne suffit pas à la définition des conditions sociales de l'existence des individus. L'âge ne doit pas être considéré de façon « isolée ou auto suffisante, mais plutôt comme (un indicateur) d'un système de propriétés qui caractérisent l'*espace social* – espace relationnel des conditions sociales de l'existence – et les *positions sociales* (coordonnées de localisation) de chaque individu ou groupe dans cet espace topologique, multidimensionnel et structuré » (Firmino da Costa, 1999 : 198). Dans ce sens, l'âge chronologique constitue une variable auxiliaire dans l'effort de délimiter socialement la vieillesse.

-
- OIT (2001), « Recommandations de la Commission de l'Emploi et Politique Social de l'OIT pour la 2^{ème} Assemblée Mondiale sur le Vieillissement », <http://www.ilo.org/public/spanish/standards/relm/gb/docs/gb282/pdf/esp-2.pdf> (consulté en mars 2005)
 - Nations Unies (2002), « 2^{ème} Assemblée Mondiale sur le Vieillissement », <http://www.un.org/french/esa/socdev/ageing/waa/> (consulté en février 2004)

Toutefois, il s'agit d'une variable auxiliaire importante car l'appartenance à un groupe d'âge est un élément fondamental (encore qu'insuffisant) des conditions sociales de l'existence dans les sociétés contemporaines. Comment considérer alors l'âge chronologique dans la définition de la catégorie des « personnes âgées » ?

Dans les sociétés contemporaines, le statut social est défini, dans une large mesure, par la situation de l'individu face à l'activité professionnelle. Ainsi, il semble pertinent que l'âge d'entrée dans la vieillesse soit fixé en fonction de l'âge à partir duquel on trouve une majorité de personnes en situation d'inactivité. Cette situation d'inactivité a longtemps été assimilée à la retraite. Dans la plupart des analyses statistiques, on considère toujours que la catégorie des « personnes âgées » comprend les individus de 65 ans et plus, c'est-à-dire, les individus à partir du moment où ils ont atteint l'âge de la retraite. Or, aujourd'hui, la retraite n'est plus la seule façon de quitter l'activité professionnelle. Les pré-retraites, les retraites à temps partiel, le chômage, l'incapacité, etc. sont un point de départ pour l'inactivité, de plus en plus fréquent. Ils font basculer les individus d'un statut social à un autre.

Dans le cas du pays qui nous concerne, le Portugal, à partir de quel âge les inactifs dépassent-ils, en nombre, les actifs ou, en d'autres mots, à partir de quel âge peut-on considérer quelqu'un comme appartenant à la catégorie des « personnes âgées » ?

Le tableau 1.1 montre que le taux d'activité par groupe d'âge chute très nettement à partir de 55-59 ans, en raison de l'importance des femmes au

foyer mais aussi de l'anticipation de la retraite. Dans la population inactive de ce groupe d'âge, il y a même une majorité de retraités et pensionnés (53,7%).

Tableau 1.1 : Taux d'activité, taux d'inactivité et taux de retraités et pensionnés par groupe d'âge

Groupes d'âge	Activité	Inactivité	
	Taux d'activité par groupe d'âge	Taux d'inactivité par groupe d'âge	Taux de retraités et pensionnés ⁽⁴⁾
15-19	27,2	72,8	0,1
20-24	68,7	31,3	1,8
25-29	88,5	11,5	7,5
30-34	88,8	11,2	11,5
35-39	86,8	13,2	13,9
40-44	84,1	15,9	18,2
45-49	79,7	20,3	25,5
50-54	70,8	29,2	38,4
55-59	53,6	46,4	53,7
60-64	33,4	66,6	70,2
65-69	10,7	89,3	91,5
70-74	4,5	95,5	94,9
75 e +	1,8	98,2	95,5

Source : INE, Recensement de la Population de 2001

Le statut social du groupe d'individus de 55 à 59 ans n'est plus clairement défini par l'exercice d'une activité professionnelle. En conséquence, il est probable que le positionnement des individus de 55-59 ans dans l'espace social soit plus proche de celui des individus plus âgés que de celui des individus plus jeunes. Ainsi, pour définir la catégorie des « personnes âgées », nous avons remplacé le critère du passage à la retraite par le

⁴ Rapport entre le nombre de retraités et pensionnés appartenant à un groupe d'âge spécifique et la population inactive du même groupe d'âge.

critère du passage à l'inactivité professionnelle qui, comme nous l'avons vu, ne coïncide pas toujours avec la retraite, dans les sociétés actuelles. Dans cette recherche sur le Portugal, l'âge d'entrée dans la retraite, c'est-à-dire, l'âge de 65 ans, donne place à l'âge de 55 ans, où l'on retrouve une majorité de retraités et pensionnés dont un grand nombre de femmes au foyer, parmi les inactifs qui sont, eux-mêmes, presque aussi nombreux que les actifs.

Nous sommes consciente d'avoir défini une catégorie hétérogène de population malgré l'effort d'utiliser l'âge chronologique comme un indicateur du positionnement social des individus. Néanmoins, la délimitation de la catégorie des « personnes âgées » à partir d'autres indicateurs, comme l'état de santé ou le statut fonctionnel de l'individu, dont nous avons parlé auparavant, n'aurait conduit à des populations plus homogènes que par rapport aux caractéristiques prises en compte par ces propres indicateurs. Ils présentent un désavantage additionnel par rapport à l'âge, qu'ils soient utilisés indépendamment ou en articulation avec ce dernier indicateur : la difficulté de leur application dans la recherche empirique⁵.

⁵ Dans le quatrième chapitre, nous précisons davantage les critères de définition de la population de référence de cette recherche. Si l'option de fixer l'âge de 55 ans comme limite inférieure se justifie en termes théoriques, un raisonnement de "vieillissement actif", nous empêche d'établir, au préalable, un âge limite supérieur. Néanmoins, l'incapacité manifestée par un grand nombre d'individus de 90 ans et plus de répondre aux questions de notre enquête vu leurs handicaps physiques ou psychiques, nous a obligé à limiter, à posteriori, la population de référence aux individus de moins de 90 ans.

1.3 Le vieillissement de la population européenne et les principaux enjeux au niveau économique et social

Le groupe des personnes de 55 ans et plus, qui représentait 16,6% de la population totale de l'Europe en 1950, atteint un quart de la population en l'an 2000. La croissance de ce groupe d'âge devra se poursuivre encore durant de nombreuses années ; dans les projections des Nations Unies, hypothèse moyenne⁶, on prévoit que la population de 55 ans et plus puisse atteindre 40,7% de la population totale de l'Europe en l'an 2050.

Le nombre de personnes très âgées (80 ans et plus) dans la population totale augmente encore plus rapidement. Il s'agit d'*un vieillissement dans le vieillissement* dans l'expression de Eggerickx et Tabutin (2001 : 11). Les personnes de 80 ans et plus représentaient 1,1% de la population totale de l'Europe en 1950, 2,9% en l'an 2000 et elles représenteront, probablement, 9,6% de la population européenne en 2050. C'est principalement dans le grand âge que l'on rencontre les personnes âgées en situation de dépendance, particulièrement sur le plan de la santé, ce qui constitue un défi important au niveau de l'organisation sociale et familiale, en général, et au niveau des solidarités formelles et informelles, en particulier.

⁶ Hypothèse moyenne des Nations Unies :

- fécondité : croissance de l'ISF jusqu'au niveau de remplacement des générations ;
- mortalité : croissance de l'espérance de vie à la naissance d'autant plus lente que le niveau atteint est élevé ; l'espérance de vie des 2 sexes réunis restera en dessous de 85 ans, d'ici à 2050.

L'importance du nombre de personnes très âgées dans le groupe des individus de 55 ans et plus ne cesse de croître, également ; l'*indice de grand vieillissement*⁷ est passé de 6,7% en 1950, à 13,1% en 2000 et il s'élèvera à 30,9% en 2050 (Nations Unies, idem) ce qui veut dire que, dans moins d'une cinquantaine d'années, on aura presque un tiers de personnes très âgées dans le groupe des individus de 55 ans et plus.

Le rapport entre la population des 80 ans et plus et le groupe des 55 à 64 ans révolus est un indicateur du vieillissement de la population moins utilisé par les démographes, mais qui nous semble encore plus intéressant que l'indicateur précédent, dans la mesure où ce dernier groupe d'âge comprend essentiellement les enfants des individus du « 4e âge » (individus de 80 ans et plus). Un grand nombre de politiques actuellement élaborées pour faire face aux problèmes du vieillissement de la population reposent sur la famille et on attend des membres de ce groupe qu'ils s'occupent de leurs parents s'ils deviennent dépendants. En 1950, il y avait 13,3 aînés de 80 ans et plus pour 100 enfants de 55 à 64 ans mais, en l'an 2000, ce rapport était de 30,2 individus du 4^e âge pour 100 individus de 55 à 64 ans et, dans moins d'un demi-siècle, on aura un peu plus d'un enfant pour chaque individu du 4^e âge (73,1 individus de 80 ans et plus pour 100 individus de 55 à 64 ans, en 2050 dans les projections de la population des Nations Unies, hypothèse moyenne)! Les politiques qui visent à transférer de l'Etat vers la famille une partie des responsabilités

⁷ L'indice de grand vieillissement est le rapport entre le nombre de personnes très âgées et le nombre de personnes âgées. En général, on considère que la population très âgée comprend les individus de 80 ans et plus et que les individus de 65 ans et plus constituent la population âgée. Dans cette étude, l'indice de grand vieillissement est calculé par rapport à la population de référence : les individus de 55 ans et plus. Il s'agit donc du rapport entre les individus de 80 ans et plus et les individus de 55 ans et plus.

envers les aînés dépendants entraîneront une surcharge importante pour les individus de 55 à 64 ans, en 2050. Si la responsabilité des aînés dépendants continue à être assurée surtout par les femmes, ces politiques risquent d'aggraver, en plus, les inégalités de genre.

Le vieillissement démographique a un impact important sur les régimes de retraites. Cet impact peut être mis en évidence par l'évolution du *rapport de dépendance des âgés* (rapport entre la population âgée et la population en âge actif)⁸. Dans les régimes de retraite par répartition qui existent dans la plupart des pays européens, ce sont les contribuables c'est-à-dire essentiellement la population active qui, pendant une période donnée, payent les coûts des retraites et des soins médicaux engagés au cours de la même période. Or, le rapport entre les personnes âgées (majoritairement retraitées) et les actifs ne cesse d'augmenter : en 1950, il y avait 34 personnes âgées pour 100 individus en âge actif, en l'an 2000, il y avait 2 individus en âge actif pour chaque aîné et, en 2050, on aura même un peu moins d'un individu en âge actif pour chaque personne âgée. Pour faire face aux dépenses croissantes en retraites et pensions et en soins de santé aux personnes âgées, les gouvernements ont entamé, un peu partout en Europe, une réforme des systèmes de sécurité sociale en prolongeant l'âge de la retraite, en modifiant la formule de calcul de celle-ci et en appliquant des mesures diverses à fin d'éviter la rupture de

⁸ Dans le calcul de cet indice ainsi que dans le calcul des indices utilisés par la suite, on considère, généralement, que la population jeune comprend les individus de moins de 15 ans, la population en âge actif, les individus de 15 à 64 ans révolus et la population âgée, les individus de 65 ans et plus. Etant donné que ce découpage des âges ne correspond plus aux 3 temps principaux du cycle de vie (dans la mesure où ils existeraient toujours), c'est-à-dire, le temps consacré à la formation, à la vie active et à la retraite, nous l'avons remplacé par un découpage qui étire jusqu'à 20 ans exacts l'âge de dépendance des jeunes et qui anticipe, pour les raisons évoquées auparavant, l'âge de la fin de l'exercice d'une profession, en le fixant à 55 ans.

l'Etat Providence. Il y a quelques années, Guillemard (2003) a proposé une nouvelle perspective d'analyse de la question de la soutenabilité financière de la sécurité sociale. À notre avis, elle a le grand avantage de contribuer à l'intégration sociale des personnes âgées dans la mesure où elle propose que le système de financement de la sécurité sociale soit discuté en même temps que l'emploi des travailleurs âgés et elle suggère un effort de construction d'une société qui puisse bénéficier de la contribution des travailleurs âgés. Pour cet auteur, le véritable défi posé par le vieillissement n'est pas tant celui des retraites que celui de l'emploi des salariés plus âgés. Ils constituent le principal réservoir de main-d'œuvre, en dehors de l'immigration, dans un contexte futur de pénurie de main-d'œuvre, déterminé par les départs massifs en retraite de cohortes de baby-boomers et par les entrées sur le marché de travail des minces cohortes du baby-bust. Pour Guillemard, emploi et protection sociale forment un couple indissociable que peu de pays ont su préserver. Pour les pays qui ont développé des politiques actives de l'emploi pour les personnes de 50 ans et plus (ex : les pays scandinaves et le Japon), l'ajustement au vieillissement n'exige que le maintien de l'effort pour accroître la propension à travailler des salariés âgés (et des femmes). Par contre, une véritable révolution culturelle s'impose aux pays de l'Europe continentale qui ont développé une culture de la sortie précoce du marché de travail en indemnisant avec des pré-retraites, la sortie anticipée des seniors, au nom de la sauvegarde de l'emploi⁹. Pour Guillemard, deux enjeux majeurs s'imposent : passer de la gestion par âge à la gestion de la diversité des âges et d'une protection sociale curative à une protection

⁹ Le Portugal n'a pas de politiques actives d'emploi des seniors ni de politiques d'indemnisation des sorties précoces du travail rémunéré. Dans un contexte de pénurie de travail, les travailleurs âgés portugais seront très probablement pénalisés.

sociale préventive qui investit dans le capital humain, indépendamment de l'âge. Le cycle de vie à 3 temps (formation, vie active et retraite) est révolu exigeant un nouveau système de protection sociale moins segmenté en fonction de l'âge (1^{er} emploi, retraite, etc.). Comme le cycle de vie est devenu flexible¹⁰, les parcours de vie (et pas les âges) doivent être au centre des systèmes de sécurité sociale de façon à ce que ceux-ci remplissent leur rôle dans la lutte contre les inégalités et l'exclusion sociale en fonction de l'âge.

Le vieillissement démographique a aussi un impact significatif sur l'équilibre financier des systèmes de santé car les dépenses de santé augmentent avec l'âge (Desesquelles, 1998 : 197-198). Le « vieillissement dans le vieillissement » entraînerait des dépenses accrues en soins de santé dues aux situations de santé précaire et de dépendance physique plus fréquentes aux âges très élevés.

L'évolution de l'impact futur du vieillissement sur les systèmes de santé dépend de 2 facteurs : les coûts des soins et leur demande. S'il est malaisé de prévoir l'évolution du 1^{er} facteur, l'analyse de la demande de soins a donné origine à 3 théories fondamentales (Desesquelles, 1998 : 198) :

- La *théorie de la compression de la morbidité* qui a été proposée en 1980 par Fries. Il considère que les maladies chroniques surviendront à des âges de plus en plus tardifs dus aux progrès de la médecine et à la réduction des comportements à risque ;
- La *théorie de la pandémie des maladies chroniques et des incapacités* de Kramer qui date de 1980. Cet auteur, à l'inverse de

¹⁰ La formation a lieu tout au long de la vie et les périodes d'arrêt de travail prennent différentes formes pendant les âges actifs : années sabbatiques, chômage, etc.

Fries, considère qu'il n'y aura pas une réduction de l'incidence des maladies chroniques et que les gains en espérance de vie seront vécus dans l'incapacité et la dépendance.

- La *théorie de l'équilibre dynamique* qui a été proposée par Manton en 1982. Il considère qu'il y a un accroissement de la prévalence des maladies chroniques mais que ces maladies seront moins handicapantes dans le futur.

Si la réalité de certains pays semble confirmer la théorie de la compression de la morbidité, dans d'autres pays l'espérance de vie sans incapacités est restée stable ou elle a même diminué (Desesquelles, 1998 : 198).

L'analyse de deux des principaux enjeux économiques du vieillissement démographique (l'impact sur les systèmes de retraites et de santé) impose qu'on introduise maintenant la distinction entre le vieillissement relatif et le vieillissement absolu. Le premier s'exprime en termes de proportions de personnes âgées (16,6% d'individus de 55 ans et plus dans la population totale en 1950, 25,3% en 2000 et 40,7% en 2050). Il modifie très nettement les structures d'âge et peut être mis en évidence, par exemple, par la pyramide des âges qui prend progressivement la forme d'un cylindre ou par l'évolution de l'indice de vieillissement¹¹. Celui-ci montre qu'on est passé de 2 jeunes pour chaque personne âgée, en 1950 (indice de vieillissement = 0,48) à une personne âgée pour chaque jeune en 2000 (indice de vieillissement = 1,03). En 2050, on sera dans la situation inverse de celle de 1950 : on aura 2 personnes âgées pour

¹¹ Rapport entre la population âgée et la population jeune.

chaque jeune (indice de vieillissement en 2050 = 2,03). C'est ce vieillissement relatif qui est à l'origine du déséquilibre des systèmes de retraites actuels. À l'inverse, c'est le vieillissement absolu, c'est-à-dire l'accroissement du nombre absolu de personnes âgées (en Europe, la population de 55 ans et plus augmentera 1,4 fois entre 2000 et 2050 et presque 3 fois entre 1950 et 2050¹²) qui met en cause l'équilibre des systèmes de santé.

Comme nous venons de le voir, l'impact économique du vieillissement absolu et relatif de la population n'est pas négligeable. Sans prétendre avoir réfléchi exhaustivement sur ce sujet, il nous semble pertinent d'opposer, une fois de plus, aux discours négatifs de la vieillesse, les discours positifs qui reconnaissent que ce phénomène suscite de nouvelles activités économiques (Duchac, 1983 ; Loriaux, 1992 : 9) et rentabilise certains secteurs d'activité dont un exemple paradigmatique est celui du tourisme. En effet, l'occupation des infrastructures hôtelières par les personnes âgées en basse saison permet de réduire le prix à payer par la population active qui ne peut les occuper qu'en haute saison. Pourtant, cette dimension économique positive de l'impact du vieillissement est négligée au détriment d'une thèse « qui tend à associer le déclin numérique des populations à un arrêt de la croissance économique (...) » (Loriaux, 1987 : 278). Cette perspective d'analyse s'appuie souvent sur des inférences écologiques (fallacieuses) en attribuant au vieillissement sociétal les caractéristiques du vieillissement individuel. Or, comme l'affirme Kessler (1985), on ne peut pas déterminer les conséquences du vieillissement de la société à partir des comportements individuels des

¹² Nations Unies, projections de la population, hypothèse moyenne, <http://esa.un.org/unpp/>, site consulté en Mai 2005.

personnes âgées car le vieillissement sociétal participe lui-même activement à la transformation de ces comportements. Par ailleurs, cette perspective d'analyse présuppose une démarche anhistorique qui considère que les comportements selon l'âge sont invariants au cours du temps et que les personnes âgées d'aujourd'hui ont les mêmes caractéristiques et comportements des aînés du passé ou de ceux de demain.

En somme, le vieillissement démographique constitue un défi majeur au niveau économique (et social) exigeant une plus grande articulation entre scientifiques et politiciens. Trop souvent, les premiers n'osent pas prendre part dans les débats sur les politiques de vieillissement et les deuxièmes ne cherchent pas à adopter une perspective d'analyse plus objective et rigoureuse des problèmes du vieillissement et plus exhaustive au niveau des réalités sociales. En conséquence, les résultats des recherches scientifiques sont négligés et les politiques de population sont dessinées à partir d'une vision incomplète et partielle de la réalité. L'implication active des chercheurs dans la discussion des politiques de vieillissement peut ainsi contribuer de façon plus efficace à la construction d'une société pour tous les âges et à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées.

1.4 Les déterminants du vieillissement de la population

Deux facteurs démographiques expliquent le vieillissement démographique : la chute de la fécondité et la réduction de la mortalité.

Le vieillissement de la population démarre avec l'effondrement de la fécondité qui entraîne une diminution des naissances donnant un poids relatif plus élevé aux personnes âgées. Le processus de vieillissement est ensuite renforcé par la progression dans l'échelle des âges des générations « pleines » d'avant la transition démographique¹³, suivies par des générations « creuses », post-transition démographique (Loriaux, 1987). Le deuxième facteur démographique, c'est-à-dire, la baisse de la mortalité qui était un facteur de rajeunissement de la population dans les premières phases de la transition démographique (parce qu'il épargnait de la mort surtout les générations plus jeunes et les générations féminines en âge de reproduction) devient la principale cause du vieillissement de la population. Les décès se concentrent de plus en plus aux âges très élevés. Loriaux parle alors de l'aube d'une deuxième transformation démographique qui, à l'inverse de la première, entraînera un déficit chronique des naissances sur les décès et donc un déclin de la population (Loriaux, 1987 : 277). Cette thèse qui considère que la baisse de la mortalité devient le principal facteur du vieillissement de la population ne fait pas l'unanimité des démographes. Pour un certain nombre d'entre eux, la fécondité reste le principal phénomène de l'évolution de la population européenne (Riley M. et Riley J., 1986) mais, selon Loriaux, ces auteurs s'inscrivent «(...) dans un courant très traditionaliste qui accorde une attention particulière à la fécondité, qui se réfère à des structures idéales (ou harmonieuses) de population, dont le vieillissement démographique nous éloignerait fortement (...)» (Loriaux, 1987 : 278). En partant de l'exemple français et italien, Caselli et Vallin (1990) illustrent

¹³ En général, la transition démographique est décrite comme le passage d'une population à forte mortalité et forte fécondité à une population ayant des faibles niveaux de mortalité et fécondité.

cet impact croissant de la mortalité dans le vieillissement de la population. Ils montrent que le déclin de la mortalité est le principal déterminant de la croissance de la proportion de personnes de 60 ans et plus si la fécondité reste à un niveau très faible. Léridon et Toulemon (1997) apportent encore de la lumière à ce débat en dévoilant le rôle de la fécondité et de la mortalité dans le vieillissement relatif de la population. En partant des tables de populations stables de Coale Demeny (1983), ils montrent que, à mortalité invariable, la proportion de personnes âgées augmente très nettement quand la fécondité chute mais aussi que, dans une situation de faible fécondité comme celle qui vivent les pays industrialisés, la réduction de la mortalité entraîne une augmentation significative de la proportion de personnes âgées. En effet, en face d'un taux brut de reproduction constant et élevé, la proportion de personnes âgées reste pratiquement inchangée quand l'espérance de vie à la naissance augmente mais elle augmente très nettement quand la mortalité se réduit et la fécondité reste constante et peu élevée (tableau 1.2).

Tableau 1.2 : Proportion d'individus de 65 ans et plus selon les niveaux de fécondité et de mortalité de diverses populations stables (Coale et Demeny, modèle Ouest, sexe féminin)

Taux brut de reproduction	Espérance de vie à la naissance						
	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	70 ans	80 ans
3,0	3,2	3,1	3,0	3,0	2,9	3,0	3,6
2,0	5,8	5,5	5,9	6,0	5,9	6,1	7,5
1,5	8,5	8,7	9,0	9,1	9,2	9,6	11,9
1,0	13,4	14,2	14,9	15,4	15,6	16,5	20,2
0,8	16,5	17,8	18,9	19,8	20,1	21,2	25,9

Source : Léridon et Toulemon (1997)

L'immigration peut freiner le processus de vieillissement démographique des sociétés européennes, mais elle ne permet pas d'infléchir la

dynamique de la population (Tapinos, 2001). Arrêter le vieillissement démographique de l'Europe exigerait un volume d'immigrants beaucoup plus élevé que celui qui a été enregistré dans le passé et beaucoup plus important que celui qu'on peut recevoir dans les années à venir. Pour arrêter le vieillissement il faudrait que la proportion de migrants (rentrés après 1995) et descendants de ceux-ci soit équivalente, au moins, à 59% de la population totale des pays industrialisés¹⁴ (Nations Unies, 2000 : 94). Le vieillissement des sociétés européennes pendant le XXI^e siècle est donc un processus inévitable.

1.5 La féminisation du vieillissement

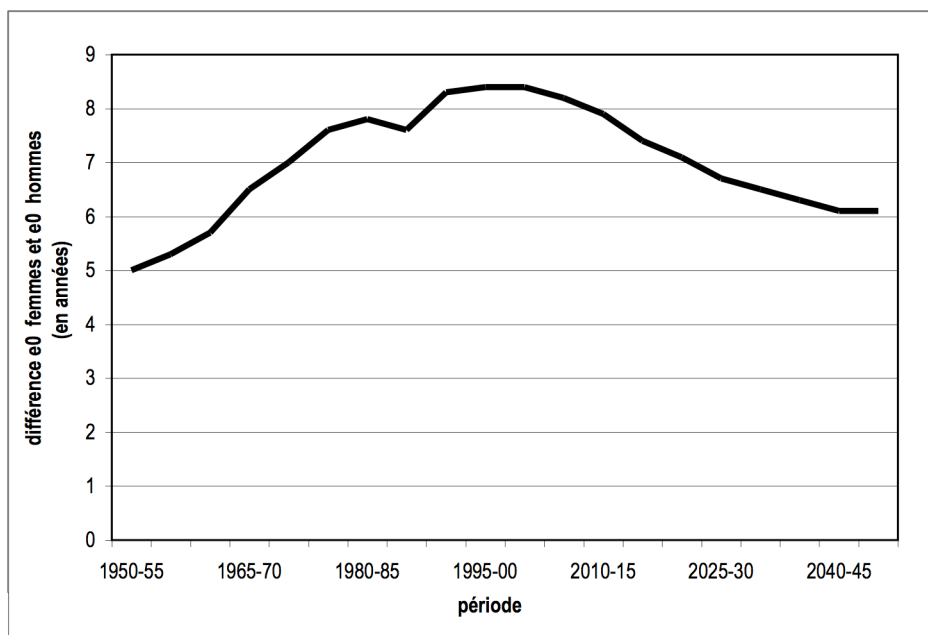
La transformation de la pyramide des âges n'est qu'une des conséquences de la transition démographique des sociétés européennes. La modification de la structure par sexe de la population constitue une deuxième conséquence de cette transition. Le « papy-boom » est essentiellement un « mamy-boom » en raison des différences d'espérance de vie entre les deux sexes.

L'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes a longtemps été attribué, essentiellement, aux progrès de la médecine qui auraient bénéficié davantage aux femmes qu'aux hommes et aux différences de comportement entre les deux sexes. Contre toutes les expectatives, le rapprochement des comportements (les femmes adoptent aujourd'hui des

¹⁴ Selon les Nations Unies, dans certains pays ou régions industrialisées, arrêter le vieillissement implique qu'on ait une proportion de migrants et descendants de migrants équivalente à 99% de la population totale.

comportements à risque et elles ont des activités professionnelles identiques aux hommes) n'a pas conduit à une réduction de l'écart de l'espérance de vie entre les sexes (Nations Unies, <http://esa.un.org/unpp/>, site consulté en Mai de 2005). La différence entre les sexes face à la mort s'expliquerait-elle, en partie, par des facteurs de type biologique ? Pour Waldron (1983), ces facteurs ne sont pas négligeables. Les femmes seraient plus protégées génétiquement que les hommes contre les maladies infectieuses, par exemple, mais c'est surtout l'interaction entre la génétique et l'environnement qui explique, selon l'auteur, la mortalité différentielle selon le sexe.

Graphique 1.1 : Différence (en années) entre l'espérance de vie des femmes et l'espérance de vie des hommes en Europe (tous les pays)



Source : Nations Unies, projections de la population, hypothèse moyenne (<http://esa.un.org/unpp/>, site consulté en Mai 2005)

La question de l'évolution de l'espérance de vie selon le sexe ne retient l'unanimité des démographes. Les projections des Nations Unies (graphique 1.1) partent de l'hypothèse d'un rapprochement de l'espérance de vie des hommes et des femmes en Europe, mais Ana Fernandes trouve cette hypothèse peu défendable car la tendance vérifiée jusqu'aujourd'hui va dans le sens inverse (Ana Fernandes, 1997 : 50). Quelle que soit l'évolution de l'espérance de vie selon les sexes, on aura plus de femmes que d'hommes âgés, à court et à moyen terme.

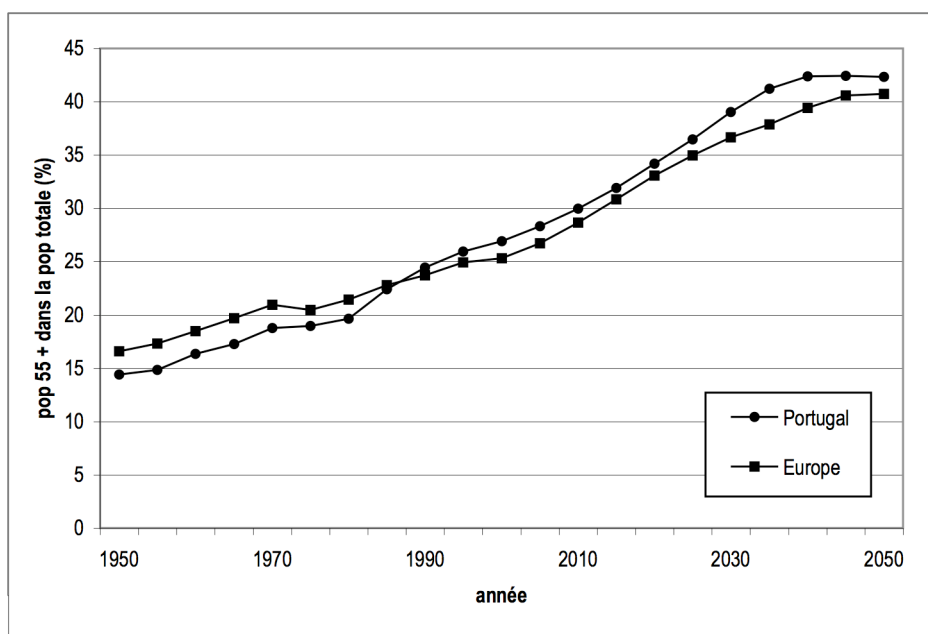
Les politiques de vieillissement doivent tenir compte de la vulnérabilité accrue des femmes qui ne peuvent compter sur l'aide informelle de leur conjoint dans la vieillesse car elles vivent une grande partie de cette étape de la vie dans le veuvage puisqu'elles ont tendance à être plus jeunes et à vivre plus longtemps que leur conjoint. Cette vulnérabilité des femmes est encore renforcée par le fait qu'elles ont un nombre attendu d'années perdues de vie en bonne santé supérieur à celui des hommes (OMS, 2001 : annexe, tableau 4).

1.6 La transformation de la structure démographique du Portugal

Au Portugal, le processus de vieillissement démographique a été plus tardif mais plus rapide que dans la plupart des pays européens. En 1950, les individus de 55 ans et plus représentaient 14,4% de la population totale au Portugal et 16,6% de la population totale en Europe mais, depuis les années 80, la population de 55 ans et plus a une plus grande

importance relative au Portugal que dans l'ensemble des pays européens (graphique 1.2).

Graphique 1.2: Evolution de la population européenne (tous les pays) et portugaise de 55 ans et plus (en % de la population totale)

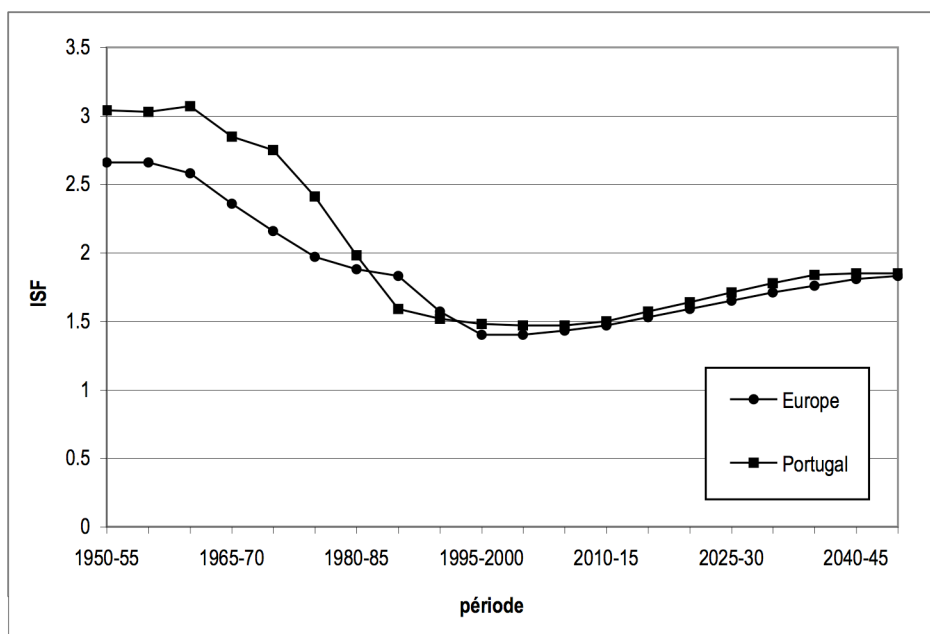


Source : Nations Unies, projections de la population, hypothèse moyenne (<http://esa.un.org/unpp/>, site consulté en Mai 2005)

Le nombre de personnes de 55 ans et plus dans la population totale du Portugal continuera à croître pour atteindre, probablement, 42% de la population du pays, en 2050 (Nations Unies, projections de la population, hypothèse moyenne , <http://esa.un.org/unpp/>, site consulté en Mai 2005).

La vitesse du vieillissement démographique du Portugal s'explique, en premier lieu, par le rythme de baisse de la fécondité qui a été plus fort que dans la plupart des pays européens (graphique 1.3).

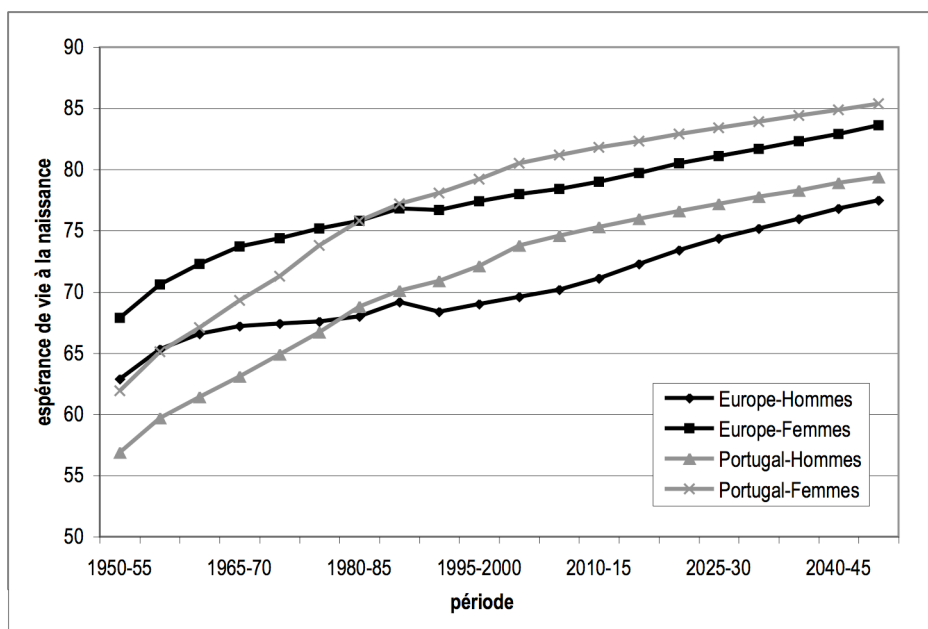
Graphique 1.3 : Evolution de la fécondité en Europe (tous les pays) et au Portugal



Source de données : Nations Unies, projections de la population, hypothèse moyenne (<http://esa.un.org/unpp/>, site consulté en Mai 2005)

La réduction de la mortalité a accéléré le processus de vieillissement. Le rythme de l'accroissement de l'espérance de vie a été intense permettant de rattraper le retard relatif du Portugal par rapport à l'ensemble des pays européens (graphique 1.4).

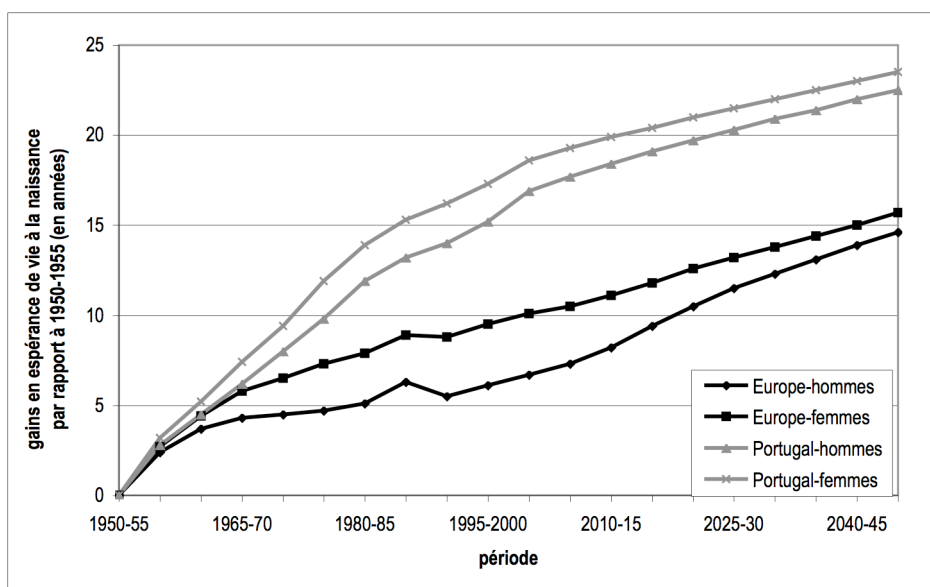
Graphique 1.4 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance en Europe (tous les pays) et au Portugal



Source de données : Nations Unies, projections de la population, hypothèse moyenne (<http://esa.un.org/unpp/>, site consulté en Mai 2005)

Les gains en espérance de vie à la naissance ont été très significatifs et beaucoup plus importants au Portugal que dans les pays européens, en général. En Europe (tous les pays), les hommes ont gagné 6,7 années de vie et les femmes 10,1 années entre 1950-1955 et 2000-2005 mais, pendant la même période, les hommes portugais ont gagné 16,9 années de vie et les femmes 18,6 années (graphique 1.5).

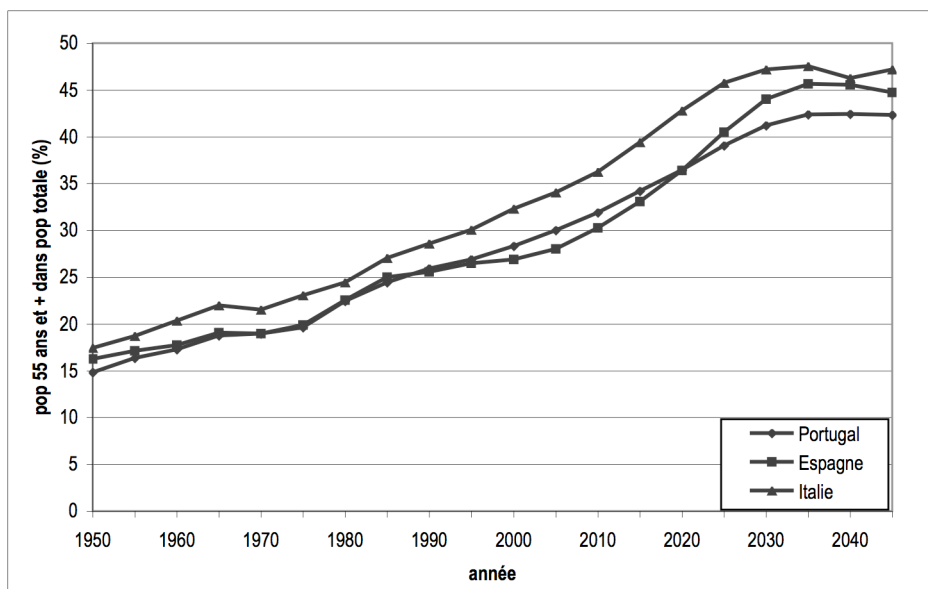
Graphique 1.5 : Gains en espérance de vie à la naissance en Europe (tous les pays) et au Portugal par rapport à l'espérance de vie en 1950-1955



Source de données : Nations Unies, projections de la population, hypothèse moyenne (<http://esa.un.org/unpp/>, site consulté en Mai 2005)

Néanmoins, par rapport aux pays de l'Europe du Sud, le Portugal vit un processus de vieillissement moins accentué. En 2000, le Portugal et l'Espagne avaient à peu près la même proportion d'individus de 55 ans et plus dans la population totale du pays (26,9% et 26,5%, respectivement) et l'Italie présentait une proportion plus élevée de population dans la même tranche d'âge (30,1%). Les projections des Nations Unies pour 2050 (hypothèse moyenne) révèlent un vieillissement moins net au Portugal : 42,3% de population de 55 ans et plus contre 44,7% en Espagne et 47,2% en Italie (graphique 1.6) qui peut être expliqué par une fécondité et une mortalité plus importantes qu'en Espagne et en Italie.

Graphique 1.6 : Population de 55 ans et plus dans la population totale

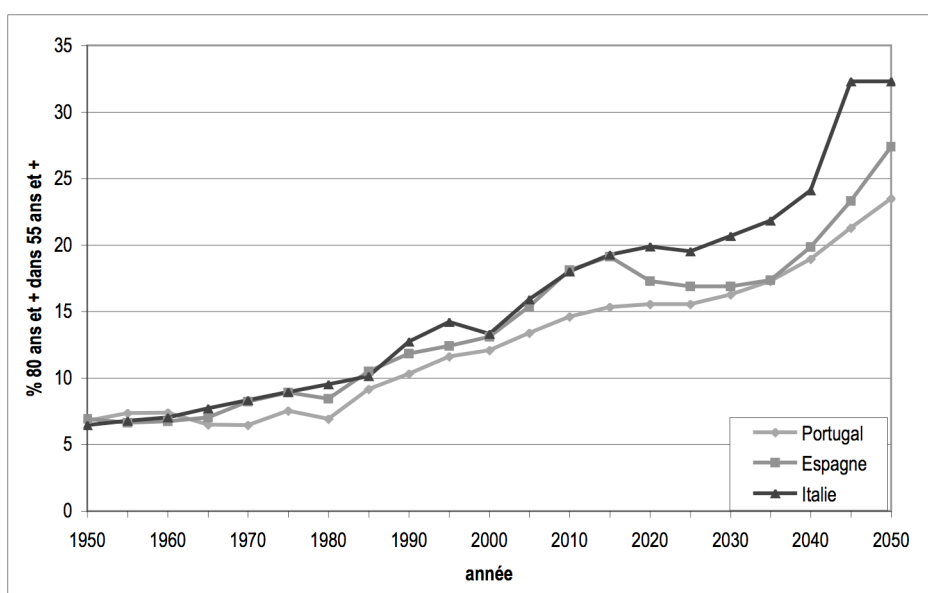


Source de données : Nations Unies, projections de la population, hypothèse moyenne (<http://esa.un.org/unpp/>, site consulté en Mai 2005)

L'écart entre le Portugal et l'Espagne, d'une part et le Portugal et l'Italie, d'autre part est encore plus important quand on observe l'indice de grand vieillissement. En 2050, le rapport entre les hommes très âgés (80 ans et plus) et les personnes de 55 ans et plus atteindra 23,5% au Portugal, 27,4% en Espagne et 32,3% en Italie ce qui veut dire qu'un peu moins d'un individu âgé sur quatre sera très âgé au Portugal tandis qu'un peu moins d'un individu âgé sur trois aura 80 ans et plus en Italie. L'Espagne se situe dans une position intermédiaire (graphique 1.7).

Le taux de croissance de la population portugaise très âgée diminuera à partir de 2050 avec l'arrivée au grand âge (80 ans et plus) des générations moins nombreuses postérieures au « baby-boom »¹⁵.

Graphique 1.7 : Evolution de l'indice de grand vieillissement en Europe du Sud (1950-2050)



Source de données : Nations Unies, hypothèse moyenne (<http://esa.un.org/unpp/>, site consulté en Mai 2005)

En somme, le vieillissement relatif de la population portugaise a été plus tardif mais plus rapide et plus intense que le vieillissement de l'ensemble des pays européens. Néanmoins, il a été moins accentué que le vieillissement démographique dans les autres pays de l'Europe du Sud.

¹⁵Jusqu'en 1970, la fécondité est restée au dessus de trois enfants par femme. Depuis lors, l'indice synthétique de fécondité enregistre un décroissement important. Le remplacement des générations n'est plus assuré depuis 1983.

En termes absolus, la population portugaise de 55 ans et plus augmentera 1,7 fois entre 2000 et 2050, c'est-à-dire, un peu plus vite que la population âgée de l'ensemble des pays européens qui n'augmentera que 1,4 fois. Le taux moyen annuel de croissance de la population âgée du Portugal atteint un maximum de 3,1% par an au milieu des années 1980 mais, à partir de cette date, évolue à un rythme plus lent (Nations Unies, données consultées en mai 2005).

Le vieillissement de la population portugaise a menacé de façon assez brusque et menacera dans l'avenir, plus nettement encore, l'équilibre des systèmes de retraite. Il a poussé les derniers gouvernements du Portugal à élever l'âge légal de la retraite, à modifier le système de calcul des retraites et à inciter les individus à la capitalisation, entre autres mesures. Il a bousculé également les programmes de santé qui, depuis 2002, comprennent un plan sectoriel sur la santé des personnes âgées (Observatório Português dos Sistemas de Saúde, 2005 : 72)

Comme partout ailleurs en Europe, on constate une féminisation de la population âgée: en l'an 2000, les femmes portugaises de 55 ans et plus représentent 56% de la population appartenant à cette tranche d'âge. Par rapport au sexe masculin, le sexe féminin a une plus grande espérance de vie à la naissance (80,5 années contre 73,8 années pour le sexe masculin, en 2002)¹⁶ mais aussi un plus grand nombre attendu d'années perdues en bonne santé (8,8 années à la naissance contre 6,9 années pour le sexe masculin)¹⁷, fait qui ne peut être ignoré dans les programmes de santé.

¹⁶ Eurostat, données consultées en mai 2005

¹⁷ OMS, 2001

1.7 La mutation des structures familiales

Le vieillissement démographique accompagne un changement profond des sociétés de l'Europe occidentale, à partir des années 60. Lesthaeghe et van de Kaa (1986) le désignent de deuxième transition démographique. Cette deuxième transition se caractérise par l'augmentation du nombre de générations¹⁸ vivantes, notamment : il n'est pas rare, aujourd'hui, que quatre générations, et parfois même cinq générations, se côtoient ! Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la génération des parents disparaissait quand les enfants devenaient adultes. Aujourd'hui, parents et enfants coexistent très longtemps : quand l'aîné se marie, son père a encore une espérance de vie de 30 ans environ et sa mère de 40 ans. Grands-parents et petits-enfants se côtoient plus longtemps également. Jusqu'à 17 ans, plus d'un enfant sur deux a encore, au moins, un couple de grands-parents (Castellan, 1996 : 45). Lowenstein (1999 : 398) parle d'une « verticalisation » de la famille : un plus grand nombre de générations vivantes avec un nombre plus réduit de personnes dans chaque génération.

La différence d'âge entre les individus appartenant à ces différentes générations peut varier fortement d'une famille à une autre car le moment des transitions familiales (mariage, divorce, remariage, naissance des enfants, naissance des petits-enfants, etc.) est devenu plus « élastique » (à 40 ans, on peut devenir parent ou grand-parent pour la première fois).

¹⁸ Nous utilisons le terme « générations » dans le sens de Pilcher (1995), c'est-à-dire les différents niveaux de l'échelle familiale : être parent, enfant, petit-enfant, etc.

Si le nombre de générations vivantes a augmenté, le nombre de générations qui cohabitent a évolué dans le sens inverse. Les petits-enfants vivent rarement avec leurs grands-parents et, quand ceux-ci cohabitent avec leurs enfants adultes, les premiers ne sont plus à la maison parentale (Kleiman, 1987 : 308).

La réduction du nombre de générations qui habitent ensemble n'est qu'un aspect des profondes transformations des structures des ménages et des comportements face à la famille. Dans quelle mesure ont-elles changé le cadre de vie des personnes âgées ? Nous partirons de l'analyse des transformations récentes des ménages en Europe et, surtout au Portugal, pour essayer d'y apporter une réponse.

Entre autres facteurs, la chute de la fécondité a contribué à la réduction de la taille des ménages et des familles en Europe¹⁹ qui constituent des ensembles diversifiés et instables qui changent en fonction des événements sociaux, familiaux et individuels.

¹⁹ Les concepts de « ménage » et de « famille » sont définis dans l'encadré 1.1. Comme explicité dans celui-ci, le concept de « famille » adopté par le Portugal (« famille classique » dans la terminologie de l'Institut National de Statistique du Portugal - INE) est assez proche du concept de « ménage-foyer » de la Démographie de la Famille. Ainsi, nous poursuivrons notre analyse en utilisant le terme « ménage » qui correspond au concept de « famille classique » de l'INE.

Encadré 1.1 : Les concepts de ménage et de famille

Le concept de ménage (privé)

La plupart des pays adoptent le concept de ménage recommandé par les Nations Unies qui suppose l'occupation d'un même logement et le partage des repas ainsi que d'autres activités qui visent à pourvoir aux besoins essentiels des individus. Une personne qui vit seule dans un logement ou qui occupe une partie d'un logement en tant que sous-locataire sans partager les repas avec les autres individus présents dans le logement constitue un ménage à part.

Certains pays tels que la France, l'Espagne et le Luxembourg font correspondre à chaque logement un ménage tandis qu'en Allemagne, un individu peut appartenir à plusieurs ménages.

Le Portugal adopte le concept de ménage recommandé par les Nations Unies : ensemble de personnes qui cohabitent et dont les dépenses fondamentales (alimentation, logement) sont partagées, indépendamment de l'existence de liens de parenté ou encore, la personne qui occupe la totalité d'un logement ou qui le partage avec d'autres sans remplir la condition précédente.

Le concept de ménage adopté par le Portugal est donc celui de ménage-foyer tandis que la France, l'Espagne et le Luxembourg, entre autres pays, adoptent le concept de ménage-habitation.

Le concept de famille

On entend par famille un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans un même ménage et qui ont des liens de consanguinité, d'alliance (mariage ou union consensuelle) ou d'adoption ou encore l'individu qui vit seul.

Au Portugal, les employés qui ne se rendent pas chez leur famille toutes les semaines sont considérés comme des membres de la famille avec laquelle ils cohabitent, malgré l'absence de liens de consanguinité.

En 1996, d'après l'Eurostat, les ménages variaient entre deux individus au Danemark et un peu plus de trois individus en Irlande et en Espagne²⁰. Au Portugal, à la même date, on avait une taille moyenne légèrement inférieure à trois individus par ménage (Eurostat, 1998 :53), c'est-à-dire, plus élevée que la taille moyenne des ménages de la quasi-totalité des pays européens.

Tableau 1.3 : Les transformations au niveau des ménages (Portugal)

	1950	1960	1970	1981	1991	2001
Dimension moyenne des ménages	4,2	3,7	3,7	3,4	3,1	2,8
Dimension moyenne des ménages avec 1 ou plusieurs personnes de 65 ans et plus					2,6	2,4
% de ménages d'une seule personne	7,6	10,8	10,0	13,0	13,9	17,3
% de ménages d'une seule personne dont l'âge est égal ou supérieur à 65 ans					7,7	8,8
% de ménages unipersonnels constitués par une personne de 65 ans et plus dans le total de ménages d'une seule personne					55,5	50,8
% de ménages de 4 personnes et plus dans le total des ménages					37,0	29,1
% de ménages de 4 personnes et plus dont une ou plusieurs personnes sont âgées de 65 ans et plus, dans le total des ménages					6,9	5,6
% de ménages de 4 personnes et plus dont						

²⁰ Comme les différents pays n'adoptent pas le même concept de ménage (voir l'encadré 1.1), les limites de ces comparaisons ne peuvent pas être ignorées.

une ou plusieurs personnes sont âgées de 65 ans et plus, dans le total des ménages avec une ou plusieurs personnes de 65 ans et plus					22,5	17,3
% de ménages de plus de 5 personnes	22,2	17,1	15,9	10,6	6,6	3,3
% de ménages de plus de 5 personnes qui comptent une ou plusieurs personnes de 65 ans et plus dans le total des ménages					31,4	38,6
% de ménages de plus de 5 personnes dont une ou plusieurs personnes sont âgées de 65 ans et plus, dans le total des ménages avec une ou plusieurs personnes de 65 ans et plus					6,7	3,9

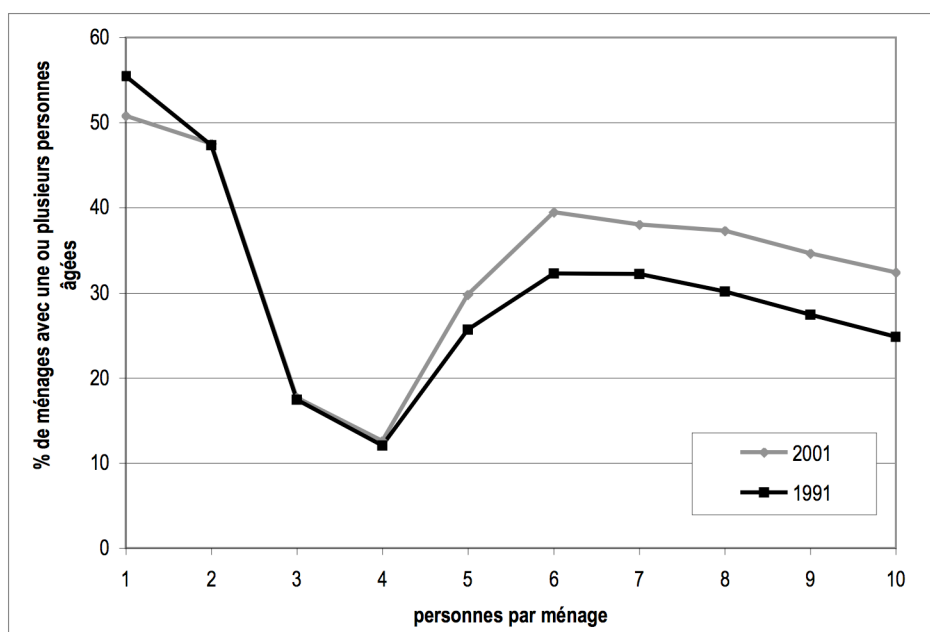
Source de données : INE, Recensements de la population

Les personnes âgées de 65 ans et plus²¹ vivent dans des ménages de taille plus réduite que la population de tout âge, au Portugal. En 2001, il y avait 2,4 individus par ménage, en moyenne, dans les ménages comprenant une ou plusieurs personnes de 65 ans et plus, contre 2,8 individus par ménage pour l'ensemble des ménages (tableau 1.3). Par ailleurs, on constate la réduction de la taille de ces ménages d'une ou plusieurs personnes âgées pendant la période intercensitaire de 1991 à 2001. Le rythme de décroissance de la taille de ces ménages est moins intense que le rythme de décroissance de la taille des ménages en général, mais l'évolution joue dans le même sens.

²¹ Les statistiques disponibles pour le Portugal ne permettent pas d'analyser la population de 55 ans et plus, comme nous l'aurions voulu.

Quand nous comparons, par taille de ménage, les ménages qui comprennent une ou plusieurs personnes âgées et la totalité des ménages (graphique 1.8), nous constatons, avant tout, que plus de la moitié des ménages d'une seule personne au Portugal comprennent une personne de 65 ans et plus.

Graphique 1.8 : Proportion de ménages avec une ou plusieurs personnes âgées de 65 ans et plus dans le total de ménages de chaque catégorie, par nombre de personnes par ménage (Portugal, 1991 et 2001)



Source de données : INE, Recensements de la population de 1991 et 2001

Pourtant, il n'y a que 19% de personnes âgées qui vivent en solo dans le total de la population de ce groupe d'âge. Dans le contexte européen, ce pourcentage est très peu élevé : en 1996, 44% de la population âgée de 75

ans et plus²² de l'Union Européenne vivait dans des ménages d'un seul individu. De nouveau, la situation était fort différente d'un pays membre à l'autre : le pourcentage de personnes âgées vivant seules dépassait à peine 20% en Espagne, mais atteignait presque 70% en Finlande (Eurostat, 1998 : 54 et 55). Au Portugal, la vie en solo après le 75^e anniversaire est peu fréquente : 24% seulement des individus de 75 ans et plus vivent seuls (INE, Recensement de la Population de 2001). Une culture fort ancrée sur la famille, un Etat Providence faible et des conditions économiques précaires pour un grand nombre de personnes âgées au Portugal, entre autres, expliquent cette moindre disposition à la vie en solo malgré l'ampleur du phénomène dans la plupart des pays européens où les facteurs culturels (propension à une plus grande indépendance) et économiques (élévation du niveau de vie) mais aussi les facteurs démographiques (augmentation de l'espérance de vie) poussent un nombre croissant d'individus âgés à vivre seuls.

La vie en solo est l'apanage des femmes : plus d'une femme européenne sur deux vit seule après le 75^e anniversaire, mais un homme sur cinq, seulement, se trouve dans cette situation. Comme précédemment, ces proportions varient nettement à l'intérieur de l'espace européen : en 1995, il y avait 42% des hommes et 80% des femmes de 75 ans et plus dans les ménages individuels finlandais tandis qu'en Espagne ces pourcentages étaient de 10% et 28% et, au Portugal, de 16 et 33%, respectivement (Eurostat, 1998 : 54 et 55). Les différences entre le sexe masculin et le sexe féminin s'expliquent, en partie, par l'écart d'espérance de vie entre

²² Les statistiques disponibles pour l'Europe concernent la population de 75 ans et plus. De nouveau, l'étude de la population de 55 ans et plus n'est pas possible.

les hommes et les femmes et par la plus grande propension des premiers à se remarier quand ils deviennent veufs ou divorcés.

Dans le total des ménages d'une seule personne, les ménages composés d'une personne âgée ont perdu de l'importance relative entre 1991 et 2001, au Portugal : 55,5% des ménages en 1991 et 50,8% en 2001 (tableau 1.3). Ce fait s'explique par une croissance plus rapide des ménages formés par un individu jeune du sexe masculin, dans la plupart des cas (Magalhães, 2003 : 58). Ainsi, on peut affirmer qu'au Portugal la vie en solo dans la vieillesse croît moins vite que la vie en solo dans la jeunesse²³. Néanmoins, elle évolue à un rythme plus intense que le rythme de croissance des ménages en général (le taux moyen de croissance annuel des ménages composés d'une personne âgée est de 2,8% tandis que le taux moyen de croissance annuel des ménages de toute taille est de 1,5% pendant la période intercensitaire de 1991 à 2001).

L'importance accrue de la vie en solo, même si elle n'atteint que des proportions peu élevées quand on compare le Portugal avec la plupart des pays européens, est normalement considérée comme une des dimensions de la « modernisation » de la vie familiale. Depuis les années 1970, des nouvelles pratiques et valeurs familiales se sont imposées dans la société portugaise comme l'affirme Almeida et al. (1998 : 51). Elles sont le résultat des transformations démographiques (plus grande longévité, diminution du taux de fécondité, etc.) mais elles sont aussi le miroir d'une

²³ La proportion de personnes âgées vivant seules dans le total de la population âgée a augmenté, encore que de façon peu significative, entre 1991 et 2001 (de 18% en 1991, à 19% en 2001).

nouvelle réalité sociologique qui valorise l'individu et une plus grande autonomie de celui-ci face à la famille.

En ce qui concerne les ménages composés de deux personnes dont une au moins est âgée, nous constatons qu'ils enregistrent, au Portugal, une évolution semblable aux ménages d'une seule personne âgée mais ils gardent un poids relatif qui ne varie pas pendant la période analysée (graphique 1.8). Le taux moyen de croissance annuel de ce type de ménages est de 2,6% entre les deux derniers recensements de la population.

Les ménages de trois ou quatre personnes dont une ou plusieurs sont âgées de 65 ans et plus sont peu nombreux dans le total de ménages de trois ou quatre personnes. En général, ce type de ménages est composé plutôt d'un couple avec un ou deux enfants. Le poids relatif des ménages de cette taille qui intègrent une ou plusieurs personnes âgées n'a pas changé dans la période répertoriée.

Finalement, les ménages nombreux ont souffert une forte réduction. En 1981, ils représentaient 27% des ménages européens de quatre individus et plus mais ils correspondaient seulement à 17% des ménages, en 1996 (Eurostat, 1998 : 55). Au Portugal, leur poids relatif est bien plus important, mais il est en chute. En effet, les ménages de quatre personnes et plus correspondaient à 37% des ménages, en 1991 et à 29,1% des ménages, en 2001. Parmi ces ménages nombreux, les ménages de plus de cinq personnes sont devenus encore moins fréquents : s'ils représentaient 10,6% des ménages en 1981, ils ne constituent plus que 3,3% des

ménages en 2001 (tableau 1.3). Ces ménages très nombreux intègrent aujourd'hui, plus souvent que dans le passé, une personne âgée : en 1991, 31,4% des ménages de plus de cinq personnes comptaient une ou plusieurs personnes de 65 ans et plus tandis que les ménages très nombreux avec une personne âgée, au moins, représentent 38,6% des ménages de plus de cinq personnes, en 2001 (tableau 1.3).

En somme, quand on compare le Portugal avec la plupart des pays européens, on constate qu'il suit la même tendance de diminution des ménages nombreux, de croissance de la vie en solo et, en conséquence, de réduction de la taille des ménages. Pourtant, ces transformations semblent moins nettes quand il s'agit de la population âgée. Vivre seul dans la vieillesse est un choix de plus en plus fréquent en Europe mais moins habituel au Portugal que dans la plupart des pays européens. Au Portugal, ce choix gagne plus difficilement du terrain que la vie en solo pendant la jeunesse.

En ce qui concerne les ménages très nombreux (plus de cinq personnes) qui intègrent une ou plusieurs personnes âgées, on peut affirmer qu'ils ont perdu de l'importance absolue mais qu'ils ont gagné de l'importance relative dans le groupe de ménages de la même taille²⁴. Les valeurs

²⁴ Malheureusement, une analyse plus approfondie de l'évolution des formes familiales des personnes âgées n'est pas possible car elle exige des données statistiques plus fines. Parfois, il suffirait que l'âge de la personne âgée ou le type de ménage soit présenté dans les tableaux statistiques officiels pour qu'on puisse entreprendre de nouvelles analyses. Comme nous ne disposons que de la dimension du ménage pour l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, nous ne sommes pas en mesure d'étudier, par exemple, la relation entre l'âge de la personne âgée et la dimension du ménage ou la relation entre l'âge et le type de ménage. Dans tous les cas, ces analyses plus détaillées en fonction de l'âge de la personne âgée enferment d'une difficulté : comme il s'agit de données

familiales traditionnelles qui admettent la cohabitation entre individus de différentes générations avec des liens de consanguinité gardent une certaine importance au Portugal nonobstant la tendance européenne à une moindre co-résidence entre parents âgés et enfants adultes (Grundy, 2001 : 1 ; Attias-Donfut et al., 2002). Malgré une structure semblable à celle du passé, ces ménages composés de familles nombreuses avec une ou plusieurs personnes âgées ont un nouveau sens sociologique (Almeida et al., 1998 :51). Au lieu d'un couple qui impose ses intérêts à un autre couple plus jeune, les familles nombreuses portugaises soutiennent, aujourd'hui, un parent âgé dépendant, des jeunes sans logement propre ou des mères avec des difficultés économiques (idem, 1998 : 54).

1.8 Conclusions

- Au Portugal, le statut social des individus de 55-59 ans n'est plus défini clairement par l'exercice d'une activité professionnelle car il y a presque 50% d'inactifs dans la population totale de ce groupe d'âge et il y a plus de 50% de retraités et pensionnés dans la population inactive de ce groupe d'âge. Le positionnement de ces individus dans l'espace social est probablement plus proche du positionnement des individus plus âgés plutôt que de celui des individus plus jeunes. Ainsi, lors de cette recherche, la

transversales, on ne peut pas distinguer l'effet d'âge de l'effet de génération ou de cohorte. Pour distinguer ces deux effets, il faudrait disposer d'enquêtes longitudinales.

catégorie des « personnes âgées » comprendra les individus de 55 ans et plus.

- Le vieillissement démographique est une tendance universelle qui se poursuit à des rythmes différents selon les pays. On estime que plus de 40% de la population européenne aura 55 ans et plus, en 2050. Dans cette tranche d'âge, les femmes resteront beaucoup plus nombreuses que les hommes.
- L'importance du nombre de personnes très âgées dans le groupe des individus de 55 ans et plus ne cesse de croître. Il s'agit d'un vieillissement dans le vieillissement qui a des implications importantes au niveau du sous-système de santé, mais aussi au niveau de l'organisation familiale et de l'articulation de l'aide formelle et informelle dans les situations de dépendance aux âges élevés.
- Le vieillissement démographique au Portugal a eu lieu plus tardivement, mais à un rythme plus intense, que dans la plupart des pays européens où la chute de la fécondité a été moins récente. Néanmoins, par rapport aux pays de l'Europe du Sud, le Portugal vit un processus de vieillissement moins accentué.
- Le vieillissement de la population constitue un défi majeur au niveau économique et social exigeant des mesures capables de garantir la soutenabilité de la sécurité sociale, la capacité de

réponse du système de santé, l'employabilité des travailleurs âgés, etc.

- Le vieillissement démographique accompagne un changement profond des sociétés de l'Europe occidentale, à partir des années 60. Ce changement que Lesthaeghe et van de Kaa (1986) désignent de deuxième transition démographique comprend la transformation des structures des ménages. La taille des ménages qui comptent une ou plusieurs personnes âgées se réduit, la vie en solo augmente au 3e âge et les familles nombreuses à plusieurs générations de cohabitants deviennent moins fréquentes.
- Au Portugal, la tendance n'est pas différente, mais les structures des ménages des personnes âgées se transforment plus lentement que les structures des ménages des autres groupes de population.